

**Modalités d'admission et facturation**

Les documents nécessaires à votre admission sont les suivants :

- une pièce d'identité ;
- une carte d'assuré(e) social(e) et civil(e) et un justificatif d'affiliation à un organisme complémentaire ;
- un dossier médical avec notamment la grille AGGIR dûment notée ;
- un justificatif des ressources : votre dernier avis d'imposition.

Le prix de votre séjour mensuel comprend la redevance locative (loyer et charges), les prestations annexes (animation, télésurveillance) et la restauration si vous recourez à ce service. Ne sont pas compris : la télévision, le téléphone, les services des prestataires extérieurs autres que ceux en charge de la restauration et de l'entretien des parties communes de la résidence. Pour plus de précision sur ce sujet, vous êtes invité(e) à consulter votre contrat de séjour qui vous a été remis avec ce livret.

En fonction de vos ressources, vous pouvez bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

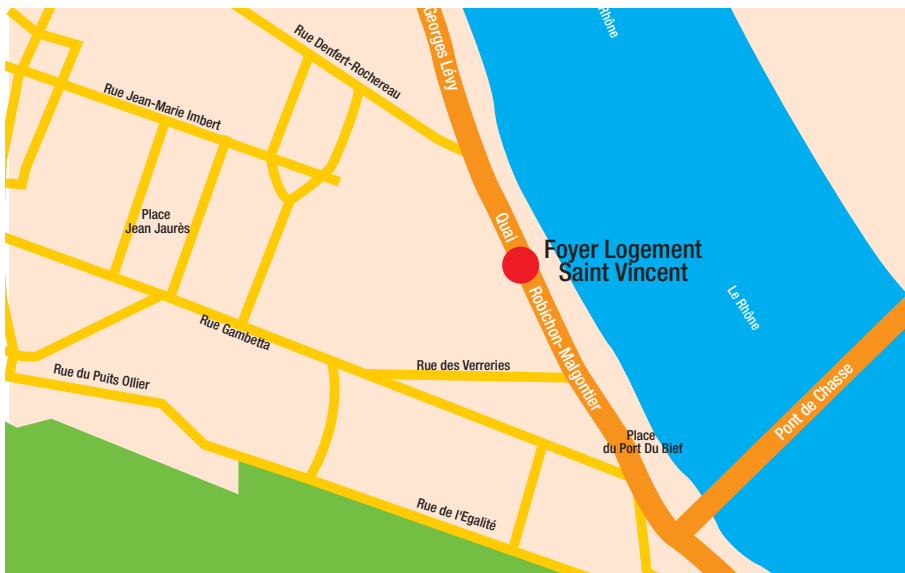
**Un service administratif à l'écoute**

Le service administratif est ouvert en semaine de 8h30 à 12h le matin, y compris le samedi, et de 14h à 18h l'après midi pour répondre à toutes vos questions

et vous accompagner dans vos démarches administratives si besoin. Pour cela, la secrétaire administrative sera votre interlocutrice privilégiée.

En cas de nécessité, le directeur est disponible pour faciliter le dialogue et l'échange. Par ailleurs, il existe un conseil de la vie sociale, composé de résidents ou de membres des familles élus et de représentants désignés de la Fondation, auprès duquel vous pouvez recourir.

La résidence est inscrite dans le réseau de gérontologie local qui est composé d'établissements et de services de soins publics et privés locaux et d'organismes sociaux.



**Moyens d'accès :**

**Route** > de LYON ou MARSEILLE : prendre l'A7, puis l'A47 direction GIVORS/Saint-Etienne, prendre la sortie n° 9.1 GIVORS Centre. Rejoindre par la gauche la rue Victor Hugo et continuer 600 mètres sur la rive droite du Rhône (quai G. LEVI). De SAINT-ETIENNE : prendre l'A47 et la sortie 9.2 GIVORS Centre et continuer 600 mètres sur la rive droite du Rhône (quai G. LEVI).  
**SNCF** > gares de Givors Ville ou Givors Canal (nombreux TER – ligne Saint-Etienne/Lyon).  
**Bus** > réseau urbain TCL, ligne 101 (Lyon-Grigny-Givors-Vienne et retour), arrêt devant de la résidence (renseignements sur internet: <http://www.tcl.fr>).

Photos : droits réservés - M. Azcona - W. Parra - Maquette : E. Vallin - Réalisation : Editions de l'Epargne.



FOYER LOGEMENT

SAINT VINCENT

**Foyer Logement Saint Vincent**

14 quai Robichon Malgontier – 69700 GIVORS  
 Téléphone : 04 78 73 03 26 – Fax : 04 78 73 08 41  
 Courriel : [denis.vavasseur@fondation-ce.com](mailto:denis.vavasseur@fondation-ce.com)

[www.fces.fr](http://www.fces.fr)

Fondation



CAISSES D'EPARGNE pour la solidarité

Fondation



CAISSES D'EPARGNE pour la solidarité

# BIEN- VENUE A VOUS !



La direction et le personnel du Foyer Logement Saint Vincent vous souhaitent la bienvenue et mettent tout en œuvre afin que votre séjour se déroule le plus agréablement possible.

Les renseignements utiles se trouvant dans ce livret d'accueil sont destinés à vous permettre de mieux connaître l'organisation du Foyer Logement.

Le personnel et moi-même souhaitons que ce nouveau cadre de vie vous devienne rapidement familier et vous apporte sécurité, confort et bien-être.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Denis VASSEUR,  
directeur du Foyer Logement Saint Vincent

## ■ DOUCEUR DU CADRE DE VIE

Proche de la grande métropole lyonnaise, le Foyer Logement Saint Vincent est situé au centre ville de Givors, sur les bords du Rhône, à proximité de la mairie et de la place du marché. L'établissement doit son nom à la maison de retraite Saint Vincent qui se trouve sur le même site.

Il est composé de 28 appartements et accueille des personnes âgées autonomes, seules ou en couple. Vous pourrez y avoir une vie quotidienne qui se déroule dans le respect de votre liberté.

Pour plus de sécurité, vous disposez d'un système de télésurveillance. Des accords avec la résidence Saint Vincent (EHPAD) permettent de compléter si besoin le dispositif.



### Des appartements confortables

Les 28 appartements ont une superficie comprise entre 20 et 60m<sup>2</sup>. Ils sont équipés d'une salle d'eau avec lavabo, d'une douche et de toilettes privées.

Il s'agit de votre logement, vous pouvez par conséquent le meubler et l'aménager avec vos objets personnels.

Les prises pour la télévision et le téléphone sont prévues. L'installation de ces appareils demeure à votre charge.

Vous pouvez, bien sûr, recevoir votre famille et vos amis, quand vous le désirez.



### Aux plaisirs de la table

La régularité et la qualité des repas sont indispensables pour un bon équilibre de vie. Pour ceux qui le souhaitent et dans le respect des normes de restauration de qualité, la cuisine est proposée sur place sous la direction d'un chef cuisinier. Dans ce cas, vous devez vous inscrire 24 h à l'avance : vos repas seront pris en commun dans le restaurant de la résidence.

Les repas sont prévus aux horaires suivants :

- déjeuner : service de 11h30 à 13 h,
- dîner : sur demande.

## ■ CONFORT ET TOUCHE PERSONNELLE

Un menu de remplacement est prévu si celui proposé ne vous convenait pas et vous pouvez aussi inviter vos proches à venir partager votre repas. Des menus à la carte sont proposés à des prix étudiés. Pour bénéficier de ce service, nous vous demandons d'en informer 48 h à l'avance l'hôtesse de restauration.

### Les facilités du quotidien

Le personnel en charge de l'entretien et de l'hygiène assure le ménage quotidien des espaces communs selon un calendrier établi. L'entretien de votre appartement vous incombe. L'entretien des logements, du linge personnel et les petits travaux de maintenance sont à votre charge.

Pour votre courrier, vous disposez dans le hall d'entrée d'une boîte à lettres personnelle que vous pourrez relever quand vous le souhaitez.

### Une maisonnée conviviale

Un animateur professionnel vous propose un programme diversifié d'activités, certaines d'entre elles se faisant d'ailleurs en partenariat avec la résidence Saint Vincent (EHPAD) : ateliers mémoire, activités manuelles, gymnastique douce, confection de pâtisseries, goûters d'anniversaire, chorale, jeux de société, jardinage, promenades, sorties nature et culturelles.

Il n'y a bien sûr, aucune obligation y participer et le but est simplement d'y prendre du plaisir.

S'ouvrir sur la vie locale, maintenir des contacts avec l'extérieur, tisser des liens entre les générations et conserver une vie sociale, tels sont les objectifs des animations organisées avec les écoles, les associations et les habitants du quartier.

La bibliothèque et le salon du 3<sup>e</sup> étage vous permettent de vous retrouver, de bavarder et partager un moment agréable avec d'autres résidents ou encore de participer à une activité. Un lieu de culte situé à la résidence Saint Vincent est à votre disposition si vous souhaitez un moment de recueillement.

Pour garantir les soins dont vous avez besoin, vous pouvez consulter tous les professionnels libéraux de votre choix. En cas de perte d'autonomie, vous disposez d'un accès prioritaire à la résidence Saint Vincent (EHPAD).

